



OCCASION DE BÉNÉVOLAT

Comité de développement des programmes

Objet :

Le Comité de développement des programmes conseillera l'ACCS. Il sera composé de membres du conseil d'administration et de parties prenantes ayant un intérêt dans le développement de programmes qui apportent une grande valeur aux membres de l'ACCS.

L'ACCS tient à élargir la portée des programmes actuellement offerts et cherche des personnes pour représenter, au sein du Comité, la diversité des compétences requises dans l'industrie des centres de sciences, comme les ressources humaines, le marketing, l'administration, les programmes, l'éducation, la sensibilisation, etc.

Tâches et responsabilités :

Les tâches et les responsabilités du Comité de développement des programmes ont les suivantes :

- Examiner et évaluer les programmes actuels,
- Développer de nouveaux programmes qui augmentent la capacité des membres de promouvoir le libre apprentissage des sciences,
- Élaborer un calendrier annuel de webinaires et webémissions,
- Étudier et créer des groupes de discussion et communautés de pratique qui sont pertinents pour le personnel et les bénévoles des établissements membres de l'ACCS,
- Se concerter avec le Comité du congrès pour que les objectifs du congrès atteignent les objectifs des programmes.

Qualifications :

Les membres du Comité de développement des programmes apporteront un large éventail de compétences, de capacités et d'expériences. Comme il s'agit d'un comité de travail, c'est également une excellente occasion d'apprentissage pour ceux et celles qui désirent parfaire leurs compétences. Le Comité exige globalement les qualités suivantes :

- Bonnes capacités d'analyse;
- Expérience des programmes et possibilités de financement disponibles
- Habileté à rédiger des demandes de subvention
- Habileté à présenter les données
- Connaissance des programmes et activités des centres de sciences
- Expérience auprès des communautés de pratique, des webinaires ou des webémissions.

Engagement attendu :

Les membres du Comité sont censés participer à des conférences téléphoniques régulières, dont les dates et heures seront fixées à l'avance. Ils devront aussi accomplir certaines tâches en temps opportun.



Formation :

Une fois nommés, les membres du Comité de développement des programmes assisteront à une séance d'orientation animée par la directrice générale.

Pour proposer vos services :

Veillez envoyer une déclaration d'intérêt avec un résumé de vos qualifications à Stéphanie Deschênes, directrice générale, deschenes@casc-accs.com.